

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE FONCIER DESTINE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	
ENGAGEMENT DE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS
OPERATION N° : 2008 - 04875	"Les Cordeliers" 1 Rue Aspirant Jan 05100 BRIANÇON
ACQUISITION POUR LA REALISATION DE : 34 logements sociaux (RESIDENCE GRAND'BOUCHE)	

1/ Le bénéficiaire s'engage à réaliser sur les parcelles acquises avec l'aide de la Région le projet d'aménagement ou d'équipement destiné à la production de logements sociaux conventionnés avec l'Etat ou la collectivité délégataire des aides à la pierre.

Cette réalisation devra intervenir dans un délai de 4 ans à compter du mandatement de la subvention et être justifiée auprès de la Région par tout document attestant la fin des travaux (procès-verbal de réception, certificat d'achèvement des travaux...).

Toute modification du projet d'aménagement devra être signalée à la Région.

A défaut, le Conseil Régional pourra demander le remboursement total ou partiel de la subvention.

2/ La collectivité s'engage à faire bénéficier l'organisme acquéreur du foncier pour la réalisation des logements sociaux du concours financier du Conseil Régional en le déduisant du prix de vente proposé, dans les conditions et limites prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Toute revente des parcelles à d'autres fins que celles en objet expose la collectivité au remboursement total ou partiel de la subvention.

* Fait à

le.....

Signature

* Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Nota : Ce document devra être signé par le Maire (ou le Président) après approbation par l'autorité délibérante des termes de l'engagement. La délibération sera jointe au dossier de demande de subvention.

